

J. GANTRELLE

(1845)

GANTRELLE⁽¹⁾, *Joseph*, naquit le 18 janvier 1809 à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg). Son père, directeur d'une papeterie, mourut jeune, laissant sa femme et son fils, âgé de six ans à peine, aux prises avec les difficultés de l'existence. La veuve alla s'établir dans le village de Mühlenbach. À force de travail et d'abnégation, elle pourvut aux besoins du ménage et à l'éducation de son enfant. Celui-ci montrait d'heureuses dispositions. Un bon curé des environs s'intéressa à lui, lui apprit les éléments du français et du latin et le recommanda à un professeur de l'Athénée de Luxembourg. C'est dans cet établissement que Gantrelle fit ses humanités. L'argent lui manquant souvent pour acheter les livres nécessaires, il se le procura en donnant des répétitions à ses condisciples moins avancés. Ces rudes années d'apprentissage développèrent en lui l'énergie, qui resta le trait saillant de son caractère.

Ses études moyennes terminées, Gantrelle se rendit à Gand : il avait obtenu une bourse à l'Université de cette ville. Il se fit inscrire dans la Faculté de philosophie et lettres. Par un travail opiniâtre, il combla les lacunes de l'instruction qu'il avait reçue à Luxembourg. Parmi les professeurs de la Faculté, il s'attacha surtout au savant latiniste Mahne, dont il devint l'un des élèves préférés et avec qui il entretint plus tard une correspondance active. Après une année extraordinairement laborieuse, il subit, en 1828, l'examen de candidat en philosophie et lettres *summa cum laude*. Il prit part au concours universitaire de 1829-1830. Son mémoire en réponse à la question : *Investigetur et citatis collatisque locis perpendatur uter utri Theocritusne Virgilio an*

(1) Pendant la première partie de sa carrière, il signait *Gantrel*; il ne constata qu'assez tard qu'à l'état civil il était inscrit sous le nom de *Gantrelle*.

contra Virgilius Theocrito in genere bucolico præstiterit, fut couronné, mais ne fut point imprimé, comme c'était l'usage, dans les *Annales Academiæ Gandavensis*, cette publication ayant été supprimée après la Révolution. Ce furent également les événements politiques qui empêchèrent Gantrelle de défendre devant la Faculté la thèse sur *Scipion Émilien* qu'il avait préparée après avoir subi *summa cum laude* l'épreuve orale du doctorat en philosophie et lettres (1830).

Dès l'année 1831, Gantrelle fut nommé professeur d'histoire et de géographie au Collège communal de Huy. Il n'y resta que trois mois. Un Italien, Gaggia, avait fondé à Bruxelles un institut pour jeunes gens qui jouissait d'une grande réputation, et qui la méritait. Gantrelle accepta les offres relativement brillantes que lui fit Gaggia, et pendant trois ans il enseigna dans cet établissement le latin, le grec, l'histoire et la géographie. Il comptait parmi ses collègues Raoul et l'illustre Plateau, qui devinrent, comme lui, professeurs à l'Université de Gand. Son passage à l'Institut Gaggia eut une influence considérable sur sa carrière. C'est là qu'il acquit cette méthode précise et rigoureuse qui distinguait son enseignement; c'est là aussi qu'il se sentit poussé dans une double direction : celle de la philologie latine et celle de l'histoire.

L'histoire eut d'abord ses préférences. Il publia en 1833 un très bon *Manuel de l'histoire générale du monde*, qui eut rapidement quatre éditions.

En 1834, il entra dans l'enseignement public comme professeur au Collège de Hasselt. De là, il passa à l'Athénée de Gand (1837); on lui confia les cours d'histoire, de géographie et d'allemand, puis il occupa successivement les chaires de Poésie (1838) et de Rhétorique (1851).

Après la publication de son *Manuel*, il consacra à des travaux historiques tout le temps dont il disposait. Il fit paraître en 1836, dans les *Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires*, revue trimestrielle éditée à Gand, une consciencieuse étude sur *Rather, évêque de Vérone et de Liège*. En 1838, la rédaction des *Nouvelles Archives* mit au concours la question

suivante : « Quelle part les Flamands et autres Belges ont-ils prise à la conquête de l'Angleterre par les Normands, à l'établissement des vainqueurs dans ce pays, et aux guerres dont il devint le théâtre sous les rois Étienne et Henri II? » Le prix fut décerné au mémoire de Gantrelle. Ce mémoire, qui fut inséré dans les *Nouvelles Archives* (année 1839), est, dit M. Paul Fredericq, « un des meilleurs travaux de l'érudition belge à cette époque. En le lisant, on est frappé par l'étendue des recherches et l'abondance des renseignements, autant que par la rectitude de la méthode et la netteté des résultats ». Encouragé par ce succès, Gantrelle se proposait d'écrire une histoire complète des relations des anciens Pays-Bas, et spécialement de la Flandre, avec l'Angleterre jusqu'au XVI^e siècle. Pendant une quinzaine d'années, il en amassa patiemment les matériaux. Mais lorsqu'il fut nommé inspecteur de l'enseignement moyen, en 1854, il renonça brusquement à son projet, et il n'y revint pas. On ne saurait trop le regretter.

Gantrelle était Belge de cœur et d'âme. Le traité des XXIV articles excluait de notre territoire le lieu de sa naissance : il s'empressa d'invoquer le bénéfice de la loi du 4 juin 1839 pour revendiquer par option la qualité de Belge.

C'est vers la même époque (1840) que parut la première édition de cette *Grammaire latine* qui était appelée à un si grand succès. Gantrelle voulait substituer à la méthode purement empirique de Lhomond et de ses imitateurs une méthode vraiment scientifique, qui pût conduire à une connaissance approfondie de la langue. Il prit pour modèle la grammaire de Zumpt, et ne pouvait mieux choisir.

Pendant un demi-siècle (la 12^e édition est de 1889), il ne cessa d'améliorer son œuvre et de la tenir au courant de la science. Aussi l'éminent latiniste français Eugène Benoist la déclarait-il en 1876 la meilleure des grammaires latines écrites en français. Sous le titre d'*Éléments de grammaire latine*, Gantrelle en fit, à l'usage des classes inférieures, un abrégé dont la première édition parut en 1841 et qui a été souvent réimprimé. Cet ouvrage donna lieu à une polémique assez

vive entre l'auteur et un professeur de l'Athénée de Liège, P.-J. Lemoine.

Gantrelle reçut en 1845 le titre d'agrégé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand. A partir de 1849-1850, il fut, sans quitter l'Athénée, chargé du cours d'exercices philologiques et littéraires sur la langue latine (en candidature) et du cours de littérature latine (en doctorat).

En 1854, un grand changement se produisit dans sa carrière : il devint inspecteur de l'enseignement moyen. Il rendit en cette qualité d'incontestables services au pays. L'enseignement moyen officiel avait été organisé par la loi du 1^{er} juin 1850 ; mais il restait encore beaucoup à faire. Le personnel n'était pas toujours à la hauteur de sa tâche, les méthodes laissaient à désirer, l'unité faisait défaut. Gantrelle voulut remédier au mal, et il s'y employa avec une énergie qui ne fut pas exempte d'âpreté. En 1861, le Gouvernement le délégua pour assister au congrès des philologues allemands à Francfort, en le chargeant de faire un *Rapport sur les travaux et les délibérations de cette assemblée, ainsi que sur dix-neuf questions concernant l'enseignement et l'organisation des gymnases allemands*. Ce rapport, fort bien fait, est une mine de renseignements précieux ; il attira l'attention sur les principes de la pédagogie allemande, alors peu connue en Belgique. Les fonctions d'inspecteur absorbèrent toute l'activité de Gantrelle pendant dix ans. A part le rapport dont nous venons de parler, il ne publia que deux articles dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* (année 1863), l'un sur *la Syntaxe du subjonctif français*, l'autre sur *la Théorie des temps et leur emploi*.

La chaire de latin étant devenue vacante à l'Université de Gand en 1864, Gantrelle y fut appelé avec le titre de professeur ordinaire. Outre l'enseignement du latin, il fut chargé du cours d'exercices philologiques et littéraires sur la langue grecque en candidature. Il conserva ces attributions jusqu'en 1886, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans, quoiqu'il eût été déclaré émérite dès 1880. En 1886, il se fit décharger du cours

de grec en candidature; en 1889, le Gouvernement l'autorisa à se faire suppléer au besoin dans ses cours de latin; enfin, par deux arrêtés royaux du 23 mai 1890 et du 28 septembre 1892, il fut définitivement déchargé de ces cours. Ses collègues de la Faculté de philosophie et lettres ne voulurent pas se séparer de lui sans lui donner un témoignage unanime de leur respectueuse admiration pour une carrière de plus de soixante années, consacrée tout entière à l'enseignement et à la science : ils lui remirent une adresse où étaient rapidement énumérés « les multiples travaux de sa jeunesse laborieuse, de son fécond âge mûr et de sa verte vieillesse. »

Ce n'est pas sans une douloureuse émotion que Gantrelle renonça à sa chaire : il était professeur avant tout. A partir de 1889, il se sentit envahi par une espèce de dégoût pour les études qui lui avaient été si chères. Il se mit alors à rédiger, sur les instances de Wagener, des notes autobiographiques, qui débutent par ces paroles mélancoliques : « Pour m'occuper le moins mal possible, il m'est venu dans l'idée de jeter un coup d'œil rapide sur ma vie, qui ne tardera pas à s'éteindre, et de montrer qu'avec de la volonté on peut, dans les circonstances les plus difficiles, se créer une carrière honorable. » Ses pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser. Bien qu'il eût conservé les apparences de la vigueur, il était attaqué par un mal incurable, auquel il succomba le 24 février 1893.

Il fut secrétaire du conseil académique pendant l'année 1868-1869. Le rectorat lui fut offert, mais il crut devoir le décliner : il éprouva toujours une timidité singulière chez un homme de sa trempe à paraître en public et à prendre la parole devant une assemblée.

Il était commandeur de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix civique de 1^{re} classe.

Le nombre des auteurs grecs et latins qui ont fait l'objet des cours de Gantrelle n'est pas considérable : il expliquait de préférence Thucydide et Théocrite, Cicéron, Tite-Live, Juvénal, Perse et surtout Tacite. Son enseignement était plus propre à discipliner l'esprit de ses élèves qu'à le stimuler; il n'invitait

guère aux recherches personnelles, moins encore à la discussion. Il faut bien l'avouer, Gantrelle garda toujours l'empreinte du professorat de l'enseignement moyen; il traitait un peu ses auditeurs de l'université en écoliers, il les tenait trop sur les choses élémentaires et ne leur laissait pas soupçonner la variété et l'étendue de ses connaissances; aussi n'a-t-il pas fait école à proprement parler. Mais ceux qui ont su compléter par eux-mêmes leur éducation philologique, lui sont reconnaissants de les avoir habitués à l'exactitude et à la précision.

Gantrelle consacra à la science les loisirs que lui laissait le professorat universitaire. Nous ne mentionnerons qu'en passant la *Grammaire latine élémentaire, d'après les principes de la Grammaire historique*, qu'il publia à Paris, chez Belin, en 1874⁽¹⁾. Ce sont principalement ses travaux sur Tacite qui lui ont valu une juste renommée.

En 1871, il fit paraître dans la *Revue de l'Instruction publique* un article où il étudiait l'origine, le caractère et la tendance de la *Vie d'Agricola*. Il définissait cet opuscule « un éloge historique » et démontrait que Tacite en l'écrivant avait eu surtout un but politique, qu'il y justifiait sa propre conduite et celle de son beau-père sous le règne de Domitien. L'année suivante, il inséra dans le même recueil un second article sur l'*Agricola*: c'était un commentaire des trois premiers chapitres. Serrant de près l'enchaînement des idées, Gantrelle mettait en lumière la véritable signification de cet énigmatique prologue. Ces deux articles, remaniés, furent réimprimés dans ses *Contributions à la critique et à l'explication de Tacite* (1875)² et eurent les honneurs d'une traduction allemande. Eussner les ayant critiqués dans les *Blätter für das Bayerische Gymnasialwesen* et dans les *Neue Jahrbücher für Philologie*, Gantrelle répondit avec une certaine aigreur dans les *Neue Jahrbücher* et dans la *Revue de l'Instruction publique*.

Les *Contributions* contiennent en outre deux notes sur des

(1) Cette grammaire ne diffère guère, pour le fond, de la *Grammaire latine* éditée en Belgique. Gantrelle donnait parfois à entendre que cette publication n'avait pas été faite conformément à ses désirs.

passages difficiles de l'*Agricola* et une dissertation intitulée *Les Suèves des bords de l'Escaut et leur déesse Nehalennia*. Cette dissertation a pour but de prouver que les Suèves dont il est question dans l'*Agricola*, chapitre XXVIII, et dans la *Germanie*, chapitre IX, ne formaient qu'une seule et même peuplade, établie à l'embouchure de l'Escaut, et que leur déesse, nommée *Isis* par Tacite, portait le nom germanique de *Nehalennia*. Cette thèse, plus ingénieuse que certaine, suscita plus tard, comme nous le verrons, une vive discussion au sein de l'Académie de Belgique.

Ce n'étaient là que les travaux préliminaires d'une œuvre plus importante. De concert avec Wagener, Gantrelle entreprit, pour la maison Garnier frères, de Paris, une édition complète des œuvres de Tacite. Il donna d'abord en 1875 un excellent petit traité sur *la Grammaire et le style de Tacite*, dans lequel il résumait et coordonnait, avec beaucoup de tact et de clarté, les résultats des recherches de ses devanciers, en y joignant ses propres observations. Puis il publia successivement l'*Agricola* (1875), la *Germanie* (1877) et les *Histoires* (1880).

Ces éditions se distinguent par la pureté du texte et par un commentaire à la fois savant et sobre, s'attaquant franchement aux difficultés et les résolvant souvent avec bonheur. Elles furent très bien accueillies en France et en Allemagne; d'éminents latinistes, Ulrichs, Woelfflin, Eussner, Pramner, etc., ne leur ménagèrent pas les éloges. L'édition des *Histoires* valut à son auteur un des prix De Keyn décernés par l'Académie de Belgique pour la période de 1880-1881. L'œuvre resta malheureusement inachevée. Wagener, qui s'était réservé la plus grande partie des *Annales* et le *Dialogus de Oratoribus*, ne fit paraître que le premier livre des *Annales* (1878), et Gantrelle, de son côté, renonça à poursuivre sa tâche.

Un peu fatigué sans doute de Tacite, qu'il expliquait depuis de longues années, Gantrelle prit pour sujet de ses études les *Philippiques* de Cicéron. En 1881, il publia dans la collection des classiques latins de la maison Hachette une édition de la deuxième *Philippique*, qui est faite d'après les mêmes principes

et qui se recommande par les mêmes qualités que son édition de Tacite. Il avait l'intention de donner, également chez Hachette, une édition savante, avec commentaire développé, des quatre premières *Philippiques*. Ce grand travail était presque terminé en 1883. Mais Gantrelle, qui s'était surmené, commença à se ressentir des atteintes de l'âge, et il ne put se décider à mettre la dernière main à son manuscrit.

Ses mérites avaient attiré l'attention de l'Académie royale de Belgique, qui l'élut correspondant le 9 mai 1881 et membre le 4 mai 1885. En 1883, il communiqua à la Classe des Lettres une *Étude littéraire sur la disposition des mots dans la phrase latine*. Le grammairien s'y révélait homme de goût et analysait avec finesse des exemples empruntés à la deuxième *Philippique* de Cicéron.

On se rappelle l'hypothèse de Gantrelle au sujet des Suèves des bords de l'Escaut. Alphonse Wauters crut devoir combattre cette hypothèse dans les *Bulletins de l'Académie* (1885). Gantrelle riposta; son contradicteur revint à la charge, ce qui lui attira une nouvelle réplique. Si cette controverse, qui sortit parfois du ton académique, ne fit pas faire un grand pas à la question, elle prouva du moins que Gantrelle n'avait rien perdu de sa combativité ni de sa force de raisonnement.

Une bonne partie de l'activité de Gantrelle fut absorbée par la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, dont il devint en 1868 l'un des directeurs. Ce recueil lui doit, dans une large mesure, l'autorité dont il jouit. Gantrelle y fit prédominer les principes d'une critique sérieuse et impartiale, il y publia un grand nombre d'articles et de comptes rendus et s'y fit le champion résolu et infatigable des humanités classiques.

Pendant plusieurs années, il fut, pour la grammaire latine et pour les travaux relatifs à Tacite, l'un des collaborateurs attitrés de la *Revue critique* de Paris, qui choisit, comme on sait, ses correspondants étrangers avec tant de soin et de scrupuleuse défiance.

Il fournit aussi quelques articles à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes* de Paris.

Enfin il fut l'un des fondateurs de la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques* (créée en 1874) et prit une part active à ses travaux.

L'amour de la science et de l'enseignement avait rempli toute sa vie; il voulut en laisser des témoignages durables après sa mort. Non seulement il légua à l'Université de Gand sa riche bibliothèque, mais encore il fit don à l'Académie royale de Belgique d'une somme de 45000 francs pour fonder un prix biennal de philologie classique. Le nom du généreux donateur ne fut révélé qu'à ses funérailles par son ami Wagener, qui, rappelant les modestes débuts de Gantrelle, célébra en termes émus cette munificence «vraiment royale».

Gantrelle a puissamment contribué à répandre en Belgique les idées allemandes en matière de pédagogie et de philologie. On peut même avancer qu'il a joué un certain rôle dans le mouvement de rénovation des études classiques qui s'est produit en France après 1870. Tout en appréciant la solidité de l'esprit germanique, il goûtait les qualités de l'esprit français. Par là, il fut Belge dans la meilleure et la plus haute acception du mot, car la mission historique de notre pays est de servir de trait d'union entre l'Allemagne et la France.

P. THOMAS.

SOURCES

Notes autobiographiques (manuscrites). — Discours prononcés aux funérailles de Joseph Gantrelle par MM. MOTTE, P. FRÉDÉRICQ et WAGENER. (Gand, 1893.) — Notice sur Joseph Gantrelle, par AUG. WAGENER. (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1896).

PUBLICATIONS DE J. GANTRELLE

Manuel de l'Histoire générale du Monde. Bruxelles, Remy, 1833. — 2^e éd., 1838. — 3^e éd., 1839. — 4^e éd. (1^{re} partie) 1842.

Rather, évêque de Vérone et de Liège. (*Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires*, Gand, 1837.)

Mémoire couronné sur la question : « Quelle part les Flamands et d'autres Belges ont-ils prise à la conquête de l'Angleterre par les Normands, à l'établissement des vainqueurs dans ce pays et aux guerres dont il devint le théâtre sous les rois Étienne et Henri II ? » (*Nouvelles Archives historiques, etc.*, 1839.)

Nouvelle Grammaire de la langue latine. Gand, 1840. — 12^e éd., Gand-Paris, 1889. (Une 13^e éd. a paru, après la mort de l'auteur, en 1898.)

Éléments de la Grammaire latine. Gand, 1841. — 18^e éd., Gand, 1893.

Réponse aux observations critiques de M. P.-J. Lemoine sur les Éléments de la grammaire latine de M. J. Gantrel. Liège, 1851. 32 pp. In-8^o.

Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur sur les travaux et les délibérations de la vingtième assemblée des philologues allemands tenue à Francfort (1861), ainsi que sur dix-neuf questions concernant l'enseignement et l'organisation des gymnases allemands. (Ce rapport, inséré d'abord au *Moniteur belge*, a été reproduit dans le troisième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique. Il a été ensuite publié comme brochure chez Devroye, imprimeur à Bruxelles, 1862.)

Syntaxe du subjonctif français comparé au subjonctif latin. (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1863.)

De la Théorie des temps et de leur emploi, à propos des Principes de grammaire générale, par M. Burggraff, professeur de Littérature orientale à l'Université de Liège. (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1863.)

Sur la Vie d'Agricola de Tacite. (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1871.)

Explications sur les trois premiers chapitres de l'Agricola de Tacite. (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1872.)

Grammaire latine élémentaire, d'après les principes de la grammaire historique. Paris, Belin, 1874.

Grammaire et Style de Tacite. Paris, Garnier frères, 1874. — 2^e éd., 1882.

Cornelii Taciti de vita et moribus Julii Agricolaë liber. Nouvelle édition, avec une introduction littéraire, un sommaire, des notes en français, une table des noms propres, une carte de la Bretagne et un appendice critique. Paris, Garnier frères, 1875. — 2^e éd. (s. d.).

Contributions à la Critique et à l'Explication de Tacite, fascicule I (seul paru). Paris, Garnier frères, et Gand, Hoste, 1875.

(Trois numéros de ces *Contributions* ont été traduits en allemand sous les titres suivants : *Ueber Entstehung, Charakter und Tendenz von Tacitus Agricola, nebst Erklärung der drei ersten Capitel*, nach der zweiten Ausgabe des Originals und mit Genehmigung des Verfassers, Berlin, Schroeder, 1875, et *Sueven an der Scheldemündung und ihre Göttin Nehalennia* dans les *Blätter für das Bayerische Gymnasial- und Realschulwesen*, XII^e année).

Cornelii Taciti de situ ac populis Germaniæ liber. Nouvelle édition, avec une introduction littéraire, un sommaire, des notes en français, une table des noms propres, une carte de la Germanie et un appendice critique. Paris, Garnier frères, 1877.

A quel genre littéraire appartient l'Agricola de Tacite? (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1878.)

(Cet article est, pour le fond, le même que celui que l'auteur a publié dans les *Neue Jahrbücher für Philologie* de Fleckeisen, année 1877, pour combattre les objections faites en Allemagne contre la dénomination d'« éloge historique ». Il contient quelques observations supplémentaires en réponse à Eussner).

Cornelii Taciti Historiarum libri qui supersunt. Nouvelle édition, avec une introduction littéraire, des sommaires, des notes en français sur la grammaire, les institutions, l'histoire et la géographie, et un appendice critique. Paris, Garnier frères, 1880.

M. Tullii Ciceronis oratio Philippica secunda. Texte latin publié avec une introduction historique, des notes en français, un appendice critique et des gravures d'après l'antique. Paris, Hachette, 1881.

Étude littéraire sur la disposition des mots dans la phrase latine. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, t. VI, 1883.)

Les Suèves des bords de l'Escaut. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, t. XI, 1886.)

Des règles et de la méthode de la critique à propos d'une récente discussion historique. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, t. XIII, 1887.)

En outre, de nombreux articles de pédagogie et de philologie dans le *Moniteur de l'Enseignement*, dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (Paris) et dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* (Paris).

